

5

## ZAC DU PARC D'ACTIVITÉS DU VÉRON

COMMUNES D'AVOINE, BEAUMONT-EN-  
VÉRON ET SAVIGNY-EN-VÉRON

## PROGRAMME

**Aménageur :**

Communauté de Communes du Véron

**Mode de réalisation :** régie communautaire

**Superficie :** ≈ 200 ha

**Objet :** activités

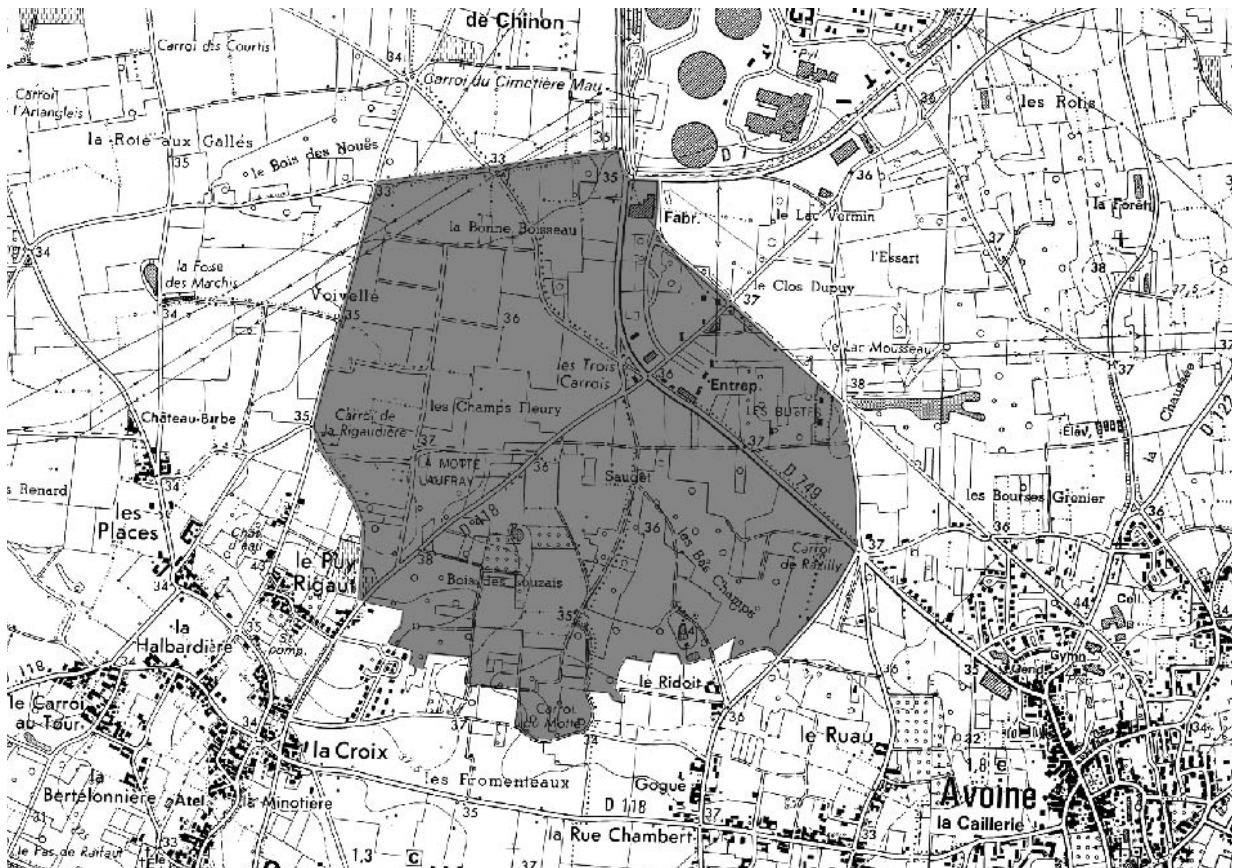
**Programme des équipements publics  
(superstructures) :** /

**Programme prévisionnel de construction :**  
700.000 m<sup>2</sup> de SHON d'activités, incluant les  
surfaces d'activités existantes [COS = 0,35]

**Echéancier prévisionnel :** /

**Régime TLE :** versement

## PLAN DE LOCALISATION



1/25 000ème

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours  
Sept. 2007

## REALISATION

	Au 1 <sup>er</sup> sept 2007
Superficie totale de la ZAC	≈ 200 ha
Superficie à acquérir par l'aménageur	/
Superficie acquise	/
Superficie commercialisable à terme	/
Superficie commercialisée hors emprises publiques	/
Prix moyen HT du terrain/m <sup>2</sup> activités	/

### Remarque :

La ZAC jouxte la ZAC des Grands Clos.  
La ZAC comprend une zone de 135 ha déjà occupés à hauteur d'un tiers.

### Documents d'urbanisme :

Les POS des communes sont en cours de révision.

## PROCEDURE

DATES	PROCEDURES/EVENEMENTS	OBSERVATIONS
12.02.04	Délibération du Conseil Communautaire (DCC) fixant les modalités de concertation préalable	La Communauté de Communes du Véron est à l'initiative de la ZAC
14.12.06	DCC tirant le bilan de la concertation et créant la ZAC	Création de la ZAC